

REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 88-10 du 15 JANVIER 1988

Portant nomination des membres et du
Président du Conseil d'Administration
du Centre National d'Essais et de Re-
cherches des Travaux Publics (CNERTP).

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
CHEF DE L'ETAT, PRESIDENT DU
CONSEIL EXECUTIF NATIONAL,

- VU L'ordonnance N° 77-32 du 9 Septembre 1977 portant promulgation de la Loi Fondamentale de la République Populaire du Bénin et les Lois Constitutionnelles qui l'ont modifiée,
- VU La Loi N° 82-008 du 30 Décembre 1982 régissant les rapports entre l'Etat, les Offices, les Sociétés d'Etat, les Sociétés d'Economie Mixte et celles dans lesquelles l'Etat a une prise de participation et fixant leurs modalités de gestion ;
- VU Le décret N° 87-38 du 13 Février 1987 portant composition du Conseil Exécutif National et de son Comité Permanent,
- VU Le décret N° 84-479 du 17 Décembre 1984 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Equipement et des Transports ;
- VU Le décret N° 83-455 du 23 Décembre 1983 portant approbation des Statuts du Centre National d'Essais et de Recherches des Travaux Publics,
- SUR Proposition conjointe du Ministre de la Justice, Chargé de l'Inspection des Entreprises Publiques et Semi-Publiques, du Ministre des Finances et de l'Economie, du Ministre du Commerce, de l'Artisanat et du Tourisme et du Ministre de l'Equipement et des Transports,
- LE Comité Permanent du Conseil Exécutif National entendu en sa séance du 10 Décembre 1987,

D E C R E T E :

Article 1er. - Sont nommés membres du Conseil d'Administration du Centre National d'Essais et de Recherches des Travaux Publics, les Personnes ci-après désignées :

- Sanoussi TOURE : Ingénieur des Travaux Publics, Directeur de l'Urbanisme et de l'Habitat, représentant du Ministre de l'Equipement et des Transports ;

.../...

- Alima-ABIDA : Administrateur-Gestionnaire, représentant du
Ministre de la Justice, Chargé de l'Inspection des
Entreprises Publiques et Semi-Publiques ;
 - Placide AZANDE : Administrateur des Banques
 - Richard MENSAH: Ingénieur - Econo-
miste
 - Saré SILLAS : Economiste-Planificateur, représentant du Ministre
Délégué auprès du Président de la République, Chargé
du Plan et de la Statistique.
 - Véronique MAHINO : Administrateur, Chef du Service du Personnel
d'Encadrement, représentante du Ministre du
Travail et des Affaires Sociales
 - Rafiou SOULE : Ingénieur du Développement Rural, Directeur de la
qualité et des Instruments de Mesures, représentant
du Ministre du Commerce, de l'Artisanat et du
Tourisme
 - Jérôme TONI : Ingénieur du Génie Rural, représentant du Ministre
du Développement Rural et de l'Action Coopérative
 - Venance KIKI : Chef du Service de Construction du Génie-Militaire
représentant du Ministre de la Défense et des For-
ces Armées Populaires
 - Bienvenu MARCOS: Professeur à l'Université Nationale du Bénin,
Directeur Général du Centre Béninois pour la
Recherche Scientifique et Technique
 - Lucien CAPO-CHICHI: Technicien Supérieur des
ST - TP et
 - Joseph BIAO, Opérateur
 - Samuel AKPONLIN : Opérateur
 - Paul FACHINA : Opérateur et
 - Paul ASSILAMEHOU : Technicien Supérieur des
ST - TP
- } représentants du Ministre des
Finances et de l'Economie
- } représentants du Comité de
Défense de la Révolution du
Centre National d'Essais et de
Recherches des Travaux Publics
- } représentants du Syndicat du
Centre National d'Essais et de
Recherches des Travaux Publics

Article 2. Le Camarade Sanoussi TOURE est nommé Président du
Conseil d'Administration du Centre National d'Essais et de Recherches
des Travaux Publics.

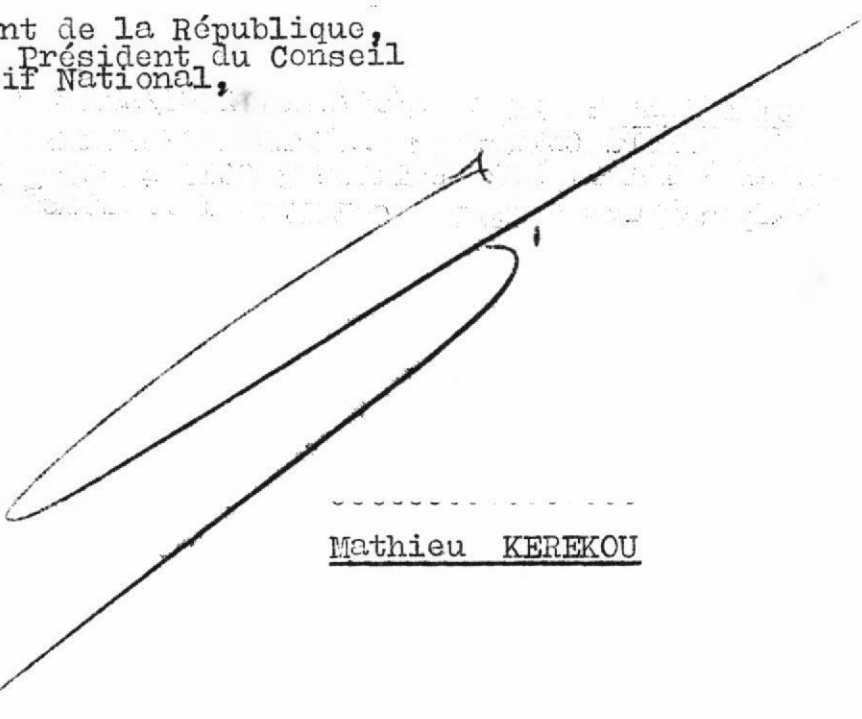
.../...

.....
Article 3.- Sauf indications expresses et contraires des organes mandants, les remplaçants des Administrateurs sus-désignés dans leurs fonctions antérieures les remplacent automatiquement au sein du présent conseil. Un acte subséquent sera pris pour régularisation.

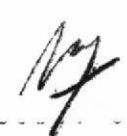
Article 4.- Le présent décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires notamment le décret N° 85-399 du 24 Septembre 1985 sera publié et communiqué partout où besoin sera.

Fait à Cotonou, le 15 JANVIER 1988

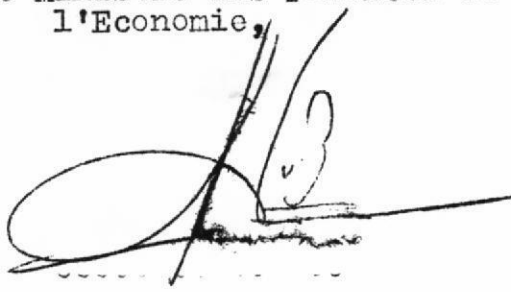
Par le Président de la République,
 Chef de l'Etat, Président du Conseil
 Exécutif National,

.....

Mathieu KEREKOU

Le Ministre de la Justice,
 Chargé de l'Inspection des
 Entreprises Publiques et
 Semi-Publiques

.....

Saliou ABOUDOU

Le Ministre des Finances et de
 l'Economie,

.....

Barnabé BIDOUZO

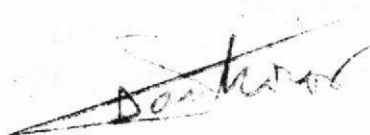
.../...

Le Ministre du Commerce,
de l'Artisanat et du
Tourisme,



Girigissou GADO

Le Ministre de l'Equipement et
des Transports,



Soulé DANKORO

Ampliatiions : PR 6 SA/CC/PRPB 2 CP/ANR 2 CPC 2 PPC 2 SGCEN 4
MFE-MJIEPSP-MCAT-MET 16 AUTRES MINISTERES-11 SPD 2 DPE-DLC-
INSAE 3 IGE ET SES SECTIONS 3 CCIB 4 DCCT-GCONB-ONEPI 3 BCP 2
UNB-FASJEP-BN 8 CEAP 6 CNERTP 6 INTERESSES 15 JORPB 1..